

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/el/arrete/2022/01/17/2022020125/justel>

Dossier numéro : 2022-01-17/05

Titre

17 JANVIER 2022. - Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 24 janvier 2011 portant exécution de l'arrêté du Gouvernement flamand du 17 décembre 2010 octroyant des aides aux entreprises pour les investissements écologiques en Région flamande, en ce qui concerne la modification de la liste exhaustive des technologies (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 07-02-2022 page : 9191

Entrée en vigueur : 19-01-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)